



HAL
open science

De l'aménagement du territoire au ménagement de la faune. Des passeurs de frontière

Sophie Bobbé

► **To cite this version:**

Sophie Bobbé. De l'aménagement du territoire au ménagement de la faune. Des passeurs de frontière : Route et Faune Sauvage. 2010. halshs-00505372

HAL Id: halshs-00505372

<https://shs.hal.science/halshs-00505372>

Preprint submitted on 23 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'aménagement du territoire au ménagement de la faune. Des passeurs de frontière

Sophie Bobbé*

Les sciences humaines et sociales s'occupent depuis plusieurs années des questions environnementales qu'il s'agisse de la protection de la nature, de la gestion du sauvage¹ ou encore des représentations du paysage. C'est donc dans le cadre de ce vaste débat que je tenterai d'approcher l'aménagement des infrastructures autoroutières et ferroviaires dans ses relations avec la protection environnementale.

Les préalables sont connus : face à la disparition d'espèces ou d'individus causée par la mort accidentelle (lors de collision) ou, de façon plus insidieuse, par l'appauvrissement des ressources et la modification du biotope lui-même, nombreuses voix se sont élevées pour exiger la sauvegarde de la faune. Ici ce sont des opérations visant le maintien ou le renforcement de populations, là des mesures pour la restauration de l'écosystème. Dans le cas qui nous occupe depuis deux jours, les demandes concernent le rétablissement des liens de communication afin de désenclaver les espèces, de permettre leur libre circulation, nécessaire au maintien de leur équilibre démographique et de leur diversité génétique.

Il suffit de parcourir l'abondante littérature pour entrevoir les enjeux tant socio-économiques qu'écologiques de ce sujet. Si l'ensemble des acteurs s'accordent à reconnaître la légitimité de ces ouvrages, ces nombreuses constructions, souvent expérimentales, ne sont pas sans poser de questions; les prises de positions des différents acteurs aussi d'ailleurs. A la lecture de ce vaste corpus, on voit que d'emblée des questions mobilisent les responsables et partenaires. Quelles sont les méthodes les plus adaptées pour maximiser les chances de réussite? Doit-on préférer un passage spécifique à un passage mixte, un passage supérieur à un passage inférieur? Que choisir du réflecteur ou de la clôture pour éviter le franchissement de l'infrastructure? Autant d'interrogations auxquelles les nombreuses expérimentations apportent de plus en plus de réponses techniques.

Ce n'est bien évidemment pas sur ces aspects pratiques pour lesquels je n'ai aucune compétence que portera ma réflexion. Je chercherai plutôt à questionner d'une part, les raisons implicites qui sous-tendent et servent à légitimer ces aménagements et, d'autre part, l'incidence de ces opérations sur les modes de gestion de la faune concernée. Autrement dit, comment ces actions sont-elles pensées par rapport aux catégories

* Anthropologue, chercheuse associée aux laboratoires du CETSAH (CNRS-EHESS) et à MONA (INRA, Ivry-sur-Seine)

¹ *Réintroductions et renforcements de populations animales en France* qui s'est tenu à Saint Jean du Gard du 6 au 8 déc. 1988 et celui de la SFEPM (14^e colloque). d'Orléans/Saint Jean de Braye intitulé *Introductions et réintroductions de mammifères sauvages* qui a eut lieu les 20-21 oct. 1990).

conceptuelles qui nous servent à penser nos rapports à la nature en général et aux espèces en particulier (sauvage/domestique, protégé/non protégé, utile/nuisible, auxiliaire ou non de l'homme)².

1. Le mobile de ces opérations : le principe de réparation

Ces constructions s'inscrivent dans un vaste ensemble d'opérations toutes sous-tendues par un principe que l'on pourrait appeler par le "principe de réparation". Ce principe peut se traduire en ces termes : nous nous devons de remettre la nature en l'état, de reconstruire ce que nous avons détruit. Le champ lexical témoigne de cette logique notamment par l'usage de nombreux termes que l'on peut regrouper dans la grande famille des "ré": restaurer, rétablir, réhabiliter, réintroduire, recoloniser... autant de désignations qui légitiment par avance ces opérations, car on ne voit pas comment on pourrait être raisonnablement contre la biodiversité, contre l'intérêt des générations futures³.

Si on voulait voir les choses dans une perspective historique, et à une très grande échelle, on pourrait avancer que le "principe de réparation" s'inscrit dans la droite ligne de la pensée occidentale (et de la morale chrétienne) qui place l'homme comme extérieur au règne de la nature (il est en fait sujet créé à l'image de Dieu, tandis que la nature se compose d'un ensemble d'objets). Dans cette optique, que l'on pense l'homme dans une position de domination - pouvant disposer de biens qui n'ont été créés que pour lui -, ou de gérant d'une nature qui lui a été confiée, dans les deux situations, il se doit d'en faire bon usage et de la maintenir en état.

Dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, il n'est pas question d'agir par repeuplement mais par reconstruction du territoire. Il faut rétablir les conditions d'une "libre circulation" faunistique, comme le dit Claude Mallet (1991 : 53), recréer des "connexions entre les fragments d'habitats" pour reprendre l'expression de Philippe Clergeau (1993 : 53) - sachant que la plupart des espèces est moins menacée par la chasse, la cueillette, la malveillance que par la disparition des milieux qui lui sont indispensables (par l'utilisation massive d'herbicides ou de pesticides non spécifiques, par le drainage, par l'urbanisation et le développement des réseaux d'infrastructures qui morcellent leurs habitats).

Les articles consultés le disent clairement. D'un côté, pour reprendre la terminologie des auteurs, on est confronté à la fragmentation, la coupure, la déconnexion, l'isolement, le morcellement de l'espace et, de l'autre, toujours selon leurs termes, l'on doit parvenir à l'essaimage, la dispersion, l'émigration, l'immigration, la libre

² Cf. S. Dalla Bernardina, 1997, *L'utopie de la nature. Chasseurs, écologistes et touristes*, Paris, Imago ; P. Descola, 1986, *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Paris, MSH.

³ Cf. C & R. Larrère, 1997, *Du bon usage de la nature*, Paris, Aubier.

circulation, la recolonisation. Autrement dit, il faut refaire du continu à partir du discontinu.

Si ces termes évoquent simultanément l'effet provoqué par l'existence de l'infrastructure autoroutière ou ferroviaire (fragmentation, déconnexion, isolement) et le résultat espéré (dispersion, libre circulation, recolonisation), c'est pour mieux souligner la présence d'un obstacle, d'une barrière à franchir (matérialisée par la route ou la voie ferrée).

Ce qui permettra de recréer du continu à partir du discontinu est précisément le trait d'union, celui-là même que les entrepreneurs s'attachent à construire, le passage ou la passerelle entre les deux rives que l'infrastructure isole, de façon d'autant plus hermétique que les limites en sont clôturées. On comprend alors que l'effet de coupure est loin de n'être que psychologique et paysager contrairement à ce j'ai pu lire⁴.

2. Reconstruire le paysage, un jeu spatio-temporel

Pour ce faire, on s'attache à ériger un ouvrage maçonné sur l'exact emplacement des voies naturelles empruntées par la faune et on argumente ce choix en rappelant qu'avant la construction, les animaux empruntaient déjà ces parcours :

“Le principe a toujours été accepté de maintenir l'ouvrage sur l'axe de cheminements des animaux sauvages... Le contraire eut été certainement préjudiciable, car il aurait forcé les animaux à emprunter des voies à l'écart de leurs itinéraires habituels”⁵.

Certains auteurs parlent de passage “traditionnel” :

“Il s'agit alors de buses sous l'autoroute... installées sur le passage traditionnel des animaux”⁶.

Évoquant le cas d'un putois qui réalise la traversée quotidienne de l'autoroute A63, Alain Camby et Christian Mazeret notent :

“Il est probable que la ‘tradition’ d'utilisation de l'espace avant l'implantation de l'autoroute doit jouer ici un rôle prépondérant : dès la pose du grillage, l'animal cherchera probablement un passage lui permettant de continuer à occuper le même territoire. S'il y parvient, il y a des chances

⁴ Je renvoie ici à une citation de Jean-Philippe Soleau, responsable de la cellule Environnement de l'Asfa pour lequel : “Il y a beaucoup de fantasmes sur l'effet de coupure,... Si effet de coupure il y a, il est surtout psychologique et paysager” (*L'Environnement Magazine*, 1993 : 24).

⁵ Cf. G. Désiré, C. Mallet, “T.G.V. Atlantique : ouvrages de franchissement pour les ongulés et gestion de leurs abords”, *Bull. Mensuel de l'ONC*, 159, juil.-août, 1991 : 42.

⁶ Cf. P. Clergeau, 1993 : 50.

pour que les animaux qui occuperont le même secteur après lui perpétuent le même type de déplacement”⁷.

Même les animaux ont leur tradition. Le recours au “traditionnel” doit ici témoigner de l'ancienneté de ces itinéraires, de leur emploi habituel et fréquent avant la coupure. En calquant l'ouvrage sur l'exact emplacement du passage traditionnellement emprunté par la faune, on synthétise deux opérations en une, la première, on l'aura tous compris, est d'ordre spatial : en reliant les deux rives, on tente de rapprocher l'ici et l'ailleurs, à résoudre ce qui fait obstacle. La seconde opération, moins repérable, joue sur la dimension temporelle. Elle permet de renouer l'avant, au maintenant (l'existence de l'infrastructure) dans la mesure où, en reproduisant du même sur du même, la construction n'est plus alors que la modernisation d'un passage naturel attesté.

3. Naturaliser l'artefact

Pour améliorer cette construction, tous les auteurs s'accordent à reconnaître la nécessité de la rendre attractive. Autrement dit, la naturalisation de cet artifice participe de son efficacité, c'est-à-dire de son utilisation par les animaux :

“Des passages à faune ont été délaissés, notamment par les cerfs, parce que les palissades n'étaient pas masquées par de la végétation et avaient un rôle dissuasif. Il est donc à prévoir des plantations d'arbres et d'arbustes de différentes essences sur et aux abords du passage afin que celui-ci s'intègre le mieux possible au paysage forestier environnant. C'est le cas réussi des passages de l'A36 (la forêt de la Hardt)”⁸.

On l'habille, on l'agrémente pour mieux la dissimuler, la masquer. Par l'installation de plantations, on cherche à la rendre attirante comme le piègeur qui agrémente sa nasse d'un appât ou d'un leurre censé déjouer la méfiance de l'animal. Pour convaincre le potentiel intéressé, on va même jusqu'à utiliser les odeurs spécifiques des espèces visées en disposant dans le passage des crottes de ces animaux, comme l'a expérimenté Vincent Vignon dans un passage inférieur de l'A10⁹.

S'il n'est bien évidemment pas ici question de piéger l'animal (bien que les points de passage peuvent être le théâtre prédestiné d'actes de braconnage), il est question d'élaborer des stratégies incitatives dans le cas des passages afin qu'ils soient “suffisamment dégagés pour que l'animal puisse être attiré par le paysage présent de

⁷ Cf. A. Camby et C. Mazeret, “Perméabilité des routes et autoroutes vis-à-vis des mammifères carnivores : Exemple des études menées dans les Landes de Gascogne par radio-poursuite”, *Routes et faune sauvage*, Actes du colloque de Strasbourg (5-7 juin 1985), 1987 : 192.

⁸ Cf. “Les passages à gibier”, *La Chasse en Alsace*, avril, 1995 : 7.

⁹ Je renvoie le lecteur à l'article de V. Vignon dans le présent ouvrage, issu de sa communication au colloque de *Routes et Faune sauvage* (Strasbourg, 30.9.-2.10.1998).

l'autre côté de l'infrastructure linéaire”¹⁰. A l'instar du jeu de piste on sème des indices sur le parcours, notamment des gourmandises qui devront remplir toute leur fonction : assurer à l'animal qu'il est sur le bon chemin. Tout ce dispositif pour prendre l'animal à son propre jeu, pour si j'ose dire, le guider sur ses propres pas ou sur les traces de ses ascendants. Le passage acquiert alors une autre qualité, celle de contribuer au besoin alimentaire de l'animal usager :

“Le choix et la localisation des plantations prennent en considération le régime alimentaire des animaux...”¹¹.

On se retrouve alors face à un artifice rendu naturel "par tradition" qui devient “plus nature que nature” puisqu'il incite l'animal à marcher dans ses traces comme si rien n'avait changé.

Pour parfaire l'opération de naturalisation de l'artifice, reste une dernière étape : replacer l'animal dans son paysage, dans ses voies de circulation, c'est-à-dire inscrire le passage dans les réseaux déjà existants, reprenant ici les propositions de Philippe Clergeau (1993 : 57)¹². Ainsi fait, le passage devient écologique, il se fond dans le paysage, il n'est plus qu'une des multiples voies empruntées par la faune, entre la haie, le talus boisé et le chemin creux : il devient alors “passerelle verte”. Autant d'étapes qui devront permettre d'aboutir à la réappropriation du biotope par l'animal, le seul à même de prouver le bien-fondé de cette solution.

4. Une circulation *under control*, une liberté surveillée

Toute cette opération comme on vient de le dire, aurait donc pour objectif de réparer, de reconnecter, de réactiver la circulation animale dans des réseaux préexistants. Mais voici le paradoxe : toutes ces stratégies, qu'elles soient incitatives ou dissuasives, s'organisent selon une logique de l'éviction. En partageant le territoire en zones

¹⁰ Propos de G. Désiré et C. Mallet, 1991 cité par P. Clergeau, “Utilisation des concepts de l'écologie du paysage pour l'élaboration d'un nouveau type de passage à faune”, *Gibier Faune Sauvage*, 10, mars, 1993 : 47.

¹¹ Cf. G. Désiré, C. Mallet, “T.G.V. Atlantique : ouvrages de franchissement pour les ongulés et gestion de leurs abords”, *op. cit.*, 1991 : 42.

¹² Cf. P. Clergeau, *op. cit.*, 1993 : 42.

¹² La méthode de P. Clergeau est ici remarquable dans la mesure où l'auteur insiste sur la nécessité de penser la faune comme un ensemble systémique. Une même approche a également été évoquée par les anthropologues notamment autour de la pertinence de la notion de bestiaire. Cf. V. Pelosse & A. Vourc'h dans leur article, “Du bestiaire au paysage. (Ré)introduire des espèces animales”, *Études rurales*, janv.-juin, 129-130, 1993 : 51-8 ; thématique que nous avons largement développée dans nos travaux sur la cohabitation des populations locales espagnoles avec les grands prédateurs et reprise dans le cadre de notre thèse de doctorat, *Du folklore à la science. Analyse des représentations de l'ours et du loup dans l'imaginaire contemporain*, thèse de doctorat, EHESS, 1998.

interdites ou autorisées à la faune, on entend bien évidemment assurer la sécurité des différents utilisateurs de l'espace.

Cette gestion implique en fait une circulation surveillée et dirigée de la faune. Grâce aux études réalisées, on sait que l'installation de ces passages, censés pallier l'effet de coupure, a un effet contraignant pour la faune qui modifie ses parcours, renonce à traverser ou le fait au péril de sa vie. A la lecture des travaux sur les amphibiens, on prend toute la mesure du danger que représente ces voies de communications sur la survie des espèces¹³. L'animal n'est donc plus totalement libre d'aller où bon lui semble, tant pour la défense de sa survie que la sécurité des autres usagers du secteur¹⁴. Ce constat nous incite à penser que le territoire n'est plus considéré comme plurifonctionnel, ce qui incite certains à parler d'“incompatibilité d'une superposition d'usages”¹⁵.

En réorganisant la fréquentation du territoire de chaque “consommateur”, on se trouve face à une véritable opération de “guidage” pour reprendre le terme employé par Guy Désiré (1991 : 43). Chacun devant suivre le chemin qui lui est réservé sans croiser celui de l'autre. Donc tradition oui, mais chacun chez soi...

5. La création d'un nouveau sauvage

Tout ceci bien sûr représente tout ce qu'il y a de plus rationnel et avancé dans les solutions techniques envisageables, et on aurait du mal à trouver d'autres alternatives plus pertinentes et crédibles en l'état actuel des connaissances. Il n'empêche que ces solutions, dans leur caractère inéluctable et souhaitable, impliquent aussi des transformations importantes en ce qui concerne le statut de l'animal¹⁶.

Le processus que nous venons de résumer nous amène à souligner un effet collatéral tout à fait singulier : la variabilité du statut conféré à une espèce en fonction des enjeux qui la lient aux différents partenaires. Le phénomène est loin d'être récent : on sait par exemple que le statut légal du sanglier, par exemple, a évolué passant de celui de nuisible à celui de gibier ; et que dire du statut de l'ours brun qui en moins d'un

¹³ Cf. J. Carsignol, “Les batraciens sur le site de Kruth-Wildenstein : de l'observation à la protection”, *Routes et Faune Sauvage*, Actes du colloque de Strasbourg (5-7 juin 1985), 1987 : 303-10.

¹⁴ “Les individus se déplacent suivant des capacités de dispersion propre à l'espèce et suivant l'existence et la nature du réseau de connexions entre les fragments de l'habitat. Le rapport entre la structure de l'espace et la diffusion des espèces est, d'abord, fonction du mode de dispersion des espèces (comportement exploratoire, capacité locomotrice, migration, etc.)”, cf. P.Clergeau, *op. cit.*, 1993 : 53.

¹⁵ P. Clergeau, *op. cit.*, 1993 : 55.

¹⁶ Nous nous appuyons sur les travaux d'A. Micoud pour traiter de la question de la construction du sauvage, cf. “Vers un nouvel animal sauvage : le sauvage naturalisé vivant ?”, *Nature, Sciences et Sociétés*, 1 (3), 1993 : 202-10 ; et sur l'article de V. Pelosse qui examine les différents modes de construction sociale du gibier en tant que “sauvage”, cf. “Construction de l'animal cynégétique. Mouflons et sangliers en Languedoc”, *Études rurales*, janv.-juin, 129-130, 1993 : 73-82.

demi-siècle a été tour à tour inscrit sur la liste des espèces nuisibles puis chassables et enfin protégées?

On sait, en fait, combien le statut attribué à une espèce est étroitement corrélé à la nature même des rapports qui nous lient à elle. Mais on sait également que le statut légal peut être différent de ce que nous, anthropologues, qualifions de statut coutumier, c'est-à-dire le statut directement attaché aux représentations de l'animal inhérentes telles qu'elles émergent du vécu quotidien : un animal comme le loup, bien que couvert par la convention de Berne, peut être simultanément considéré par certaines catégories sociales comme espèce à détruire (car jugé inutile et nuisible) et par d'autres groupes sociaux comme espèce à protéger. Même dans le cas qui nous concerne, le statut des animaux est à considérer comme une variable : fort de cet enseignement, on peut légitimement se demander ce qu'il en est du statut des espèces intéressées par les passages au regard du traitement dont elles font l'objet?

Les raisons des modifications du statut symbolique des animaux concernés par ces passages sont en fait multiples. Au fil de nos lectures, nous avons pu noter l'importance des investigations portant sur l'éthologie des espèces concernées. Le recours à un large éventail de pratiques zootechniques, tels que la capture puis le lâcher, la pose de collier émetteur, le marquage par collier de plastique coloré ou par boucle auriculaire¹⁷, est courant dans les opérations de suivi des bêtes, notamment lors de renforcement de population ou de réintroduction. Les modes de gestion et plus précisément les traitements zootechniques impliquent l'individualisation et l'anthropisation. On ne parle alors plus d'espèce mais d'individu que l'on baptise de prénoms humains comme l'illustrent les nombreux comptes-rendus d'études : Je songe ici aux prénoms affublés aux sangliers par Jacques Vassant et son équipe: Micheline, Berthe, Odette, Rosalie, Thérèse, Louis et François... et les autres¹⁸.

Donc voilà donc le paradoxe qui nous occupe et nous oblige à nous poser la question suivante : De telles opérations permettent-elles encore de qualifier ces animaux de "sauvages" ? Si le terme "sauvage" s'oppose à celui de "domestique", c'est précisément parce que l'animal sauvage, contrairement à l'animal domestique, ne fait pas l'objet de soins attentifs de la part de l'homme (pose de collier, nourrissage...). De plus le sauvage est toujours pensé comme lointain ; or on a vu que ces opérations obligent à une phase de grande proximité, de manipulations physiques, etc.

Il est alors légitime de s'interroger sur la pertinence de classer "sauvage" un animal dont les attentions qu'il requiert sont plus souvent réservées aux espèces domestiques (la question concerne d'ailleurs aussi les espèces cynégétiques en général). Ce sauvage fait l'objet d'un traitement direct personnalisé qui transforme en animal non plus anonyme mais baptisé, identifiable, non plus lointain mais repérable, non plus libre de

¹⁷ J. Vassant, & al, "Influence du passage de l'autoroute A5 sur les populations cerf et sanglier du Massif d'Arc-en-Barrois", *Bull. Mens. ONC*, 183, 1993 : 15-25 ; 184, nov., 1993 : 23.

¹⁸ J. Vassant & al, *op. cit.*, 1993 : 25.

ses mouvements, mais orienté dans ses déplacements¹⁹. N'oublions pas qu'il bénéficie d'une forme de nourrissage grâce aux plantes censées le guider vers le passage. On peut donc se demander si nous n'aurions pas ici affaire à la construction sociale d'un "nouvel animal sauvage" (qu'il soit ou non chassable), laquelle serait bien le produit d'une longue élaboration technique et culturelle²⁰.

6. Le passage : changement de statut et aussi de nature

Les études réalisées sur l'utilisation territoriale de la faune *under control* dans des zones morcelées par une voie de communication démontrent que toutes les espèces ne sont pas égales face au passage²¹. Notons que ces études font la part belle aux espèces cynégétiques semblant faire peu de cas des autres représentants de la faune ; ceci est d'ailleurs attesté par la fréquente désignation de ces constructions comme "passage à gibier", comme l'a pointé Jean Volkaert lors de son intervention au colloque *Passage à Grande faune* : "... Passages d'Animaux Sauvages (PAS) et non PG (Passages à gibier), comme on s'obstine trop souvent à les appeler" (1993 : 47)²².

Certaines espèces, comme le cerf, se montrent prudentes tandis que d'autres, comme le sanglier et le chevreuil, semblent plus téméraires :

"Le sanglier d'une façon générale s'habitue aux modifications de son environnement ne craignant pas *a priori* les infrastructures nouvelles... Il semble 'apprécier' le danger ce qui lui permet de vaincre sa 'méfiance' alors que le cerf reste par nature toujours beaucoup méfiant" (1993 : 33).

À croire que le degré de sauvagerie change considérablement selon l'espèce, et que certaines restent insensibles à ces stratégies incitatives. Si, sur le plan zoologique et même juridique, l'animal qui a appris à utiliser le passage reste toujours le même, sur le plan éthologique, en revanche, on pourrait se poser des questions. Si ce qui fait un animal est un ensemble de conduites et de réponses constantes à certaines stimulations de l'environnement, le changement de comportements, produits par cette "pédagogie", n'implique-t-il pas un bouleversement radical dans ce qui constitue le "système sanglier" ou le "système crapaud"? Si on peut parler de réussite lorsqu'il y a

¹⁹ V. Pelosse, "Construction de l'animal cynégétique. Mouflons et sangliers en Languedoc", *Études rurales*, janv.-juin, 129-130, 1993 : 73-82.

²⁰ Cf. V. Pelosse, *op. cit.*

²¹ S. Dumont, F. Klein, "L'aménagement cynégétique de la ligne TGV nord. Utilisation par la grande faune des passages à gibier", *Bul. Mens. de l'ONC*, 203, 1995 : 22-30 ; J. Vassant, S. Brandt, S. Jullien, "Des sangliers encore plus sédentaires qu'il était imaginable de le croire", *Bulletin Mensuel ONC*, 165, fév., 1992 : 31-9 ; J. Vassant, & al, "Influence du passage de l'autoroute A5 sur les populations cerf et sanglier du Massif d'Arc-en-Barrois", *Bull. Mens. ONC*, 183, 1993 : 15-25 ; 184, nov., 1993 : 24-33.

²² et comme l'indique le titre d'un article publié dans la revue *Chasser en Alsace* intitulé "Passages à gibier".

adaptation des animaux à l'itinéraire conseillé, peut-on considérer que l'animal qui a franchi le passage est toujours le même? Le passage ne transforme-t-il pas la nature même de l'animal? Que dire du cerf qui se montre réfractaire à utiliser un passage? Peut-on sinon le contraindre du moins l'habituer à aller contre "sa nature", comme en témoigne l'expérience de Jacques Vassant sur des cerfs récemment lâchés :

“Un moment envisagé, la réalisation d'une poussée sous forme de battue pour obliger les grands cervidés à franchir les passages a été abandonné à juste raison. En effet lors de la reprise les grands animaux ont forcé régulièrement la ligne de traque pourtant constitué de nombreuses personnes très rapprochées”²³.

On peut légitimement se demander s'il s'agira toujours du même cerf que l'on chassera quelques mois plus tard? Ce sera bien sûr aux éthologues de répondre à ces questions. Relatant les résultats de son expérience de nouvelles méthodes incitatives (essaimage de fèces de cerf) dans les passages à faune, V. Vignon évoque d'ailleurs cet aspect :

“Notons qu'il faut faire attention car on est quand même dans le cas de manipulations de comportements”²⁴.

Cette interrogation sur le changement de nature de l'animal relève aussi de la dimension symbolique pour laquelle l'anthropologue a peut-être sa contribution à apporter. Ce dernier serait tenté d'ajouter que le statut de l'animal varie en fonction des sociétés, nécessitant alors une approche spécifique par une enquête de terrain réalisée auprès des différents acteurs. Pour ne prendre qu'un exemple, on rappellera que, dans certaines sociétés, les cervidés (animaux sauvages chez nous) sont bel et bien des animaux domestiques ; songeons à la place du renne chez les Lapons et les Sibériens par exemple.

Mais revenons aux acteurs concernés directement ou indirectement par la présence de cette faune. Il serait nécessaire d'entreprendre une recherche approfondie permettant de saisir l'impact de la présence de cette faune sur les représentations qu'en ont les différents usagers des infrastructures. Car si l'approche théorique est éclairante grâce aux études anthropologiques déjà existantes sur le rapport à l'animal, reste à saisir *in situ*, grâce à l'enquête de terrain, la spécificité des représentations des différents acteurs concernés. Dans ce cas les questions ne manquent pas : le danger que ces animaux représentent pour l'automobiliste modifie-t-il leur perception? Suivant chacune des espèces concernées, les perçoivent-ils respectivement comme un animal à protéger, à chasser ou à contenir?²⁵.

²³ Cf. J. Vassant & al, 1993 : 20.

²⁴ Nous reprenons ici les termes de l'intervenant lors de sa communication orale au colloque de Strasbourg, *Routes et faune sauvage*, 1998.

²⁵ Selon Anne Dupuy, “On aurait constaté que, dans la majeure partie des cas, les automobilistes considéraient ce signal comme un avertissement positif annonçant la

Quelle est la position des agriculteurs qui, en tant que catégorie socioprofessionnelle ayant toujours valorisée le domestique au détriment du sauvage, ne voient peut-être pas l'intérêt d'investir tant d'argent pour la préservation de ce qu'ils considèrent comme nuisibles?

Autant de questions qui peuvent sembler quelque peu provocatrices dans cette époque de consensus médiatique autour des problèmes de la faune sauvage mais qui nous obligent à nous interroger sur la pluralité des sensibilités (celle de l'agriculteur en est une) et sur la variabilité des motivations, des logiques d'acteurs. L'approche théorique et les études anthropologiques déjà existantes sur le rapport à l'animal nous apportent de précieuses informations. Mais, on ne peut faire l'économie d'un travail de terrain.

possibilité de voir des animaux sauvages”. Information qui mérite d’être examinée de plus près, cf. *Transports et Biodiversité*, Conseil de l'Europe, Rapport universitaire, dactyl., inédit, 1997 : 7.

BIBLIOGRAPHIE

- 1978, *Autoroute et grand gibier*, CTGREF, Note technique n° 42, avril.
- Bobbé, S., 1998, *Du folklore à la science. Analyse des représentations de l'ours et du loup dans l'imaginaire contemporain*, thèse de doctorat, EHESS, Paris.
- Braun, C., Dyen, S., "Crapahutage dans les crapauducs", *L'Oiseau magazine*, 47 : 19-21.
- Carsignol, J., "Les batraciens sur le site de Kruth-Wildenstein : de l'observation à la protection", *Routes et Faune Sauvage*, Actes du colloque de Strasbourg (5-7 juin 1985), 1987 : 303-10.
- Carsignol, J., "Le recensement national des passages pour la grande faune: résultats, bilans, perspectives", *Passages pour la grande faune. De la conception à la gestion*, Actes du colloque de Beaune (10.4.1991), Strasbourg, CETE de l'Est, 1993 : 17-23.
- Clergeau, P., "Utilisation des concepts de l'écologie du paysage pour l'élaboration d'un nouveau type de passage à faune", *Gibier Faune Sauvage*, 10, mars 1993 : 47-57.
- Dalla Bernardina, S., 1997, *L'utopie de la nature. Chasseurs, écologistes et touristes*, Paris, Imago.
- Descola, P., 1986, *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Paris, MSH.
- Debièvre, A., "L'effet de coupure au centre des futurs débats d'aménagement", *L'environnement magazine*, 1557, mai, 1997 : 24-5.
- Désiré, G., Mallet, C., "T.G.V. Atlantique : ouvrages de franchissement pour les ongulés et gestion de leurs abords", *Bulletin Mensuel de l'ONC*, 159, juil.-août, 1991 : 40-45.
- Désiré, G., "Spécificité de passages pour la faune sur le TGV Atlantique", *Passages pour la grande faune. De la conception à la gestion*, Actes du colloque de Beaune (10.4.1991), Strasbourg, CETE de l'Est, 1993 : 40-6.
- Dumont, S., Klein, F., "L'aménagement cynégétique de la ligne TGV nord. Utilisation par la grande faune des passages à gibier", *Bulletin Mensuel de l'ONC*, 203, sept. 1995 : 22-30.
- Dupuy, A., 1997, *Transport et Biodiversité*, rapport étudiant en biologie, Conseil de l'Europe, inédit, 18pp.
- 1973, *Enquête systématique sur les causes de mortalité du gibier en 1972*, ONC, sept., inédit, 17pp.
- "Faune contre autoroute: ne lésinons pas sur les passerelles vertes", *Bulletin de OFEFP*, 3, 1997 : 16-7.
- Garnier, C., "Développement durable, aménagement du territoire et transports", *La lettre du Hérisson*, éd. Féd. Nat. Env., mars-avril, 1998 : 5-7.
- Germain, M.S., "La nature des autoroutes", *Science et Vie*, 958, juil., 1997 : 80-4.
- Larrère, C & R., 1997, *Du bon usage de la nature*, Paris, Aubier.
- "Les passages à gibier", *La Chasse en Alsace*, avril, 1995 : 2-11.
- Mallet, C., "Mise en œuvre et gestion des passages pour la faune : Le point de vue de l'Office National de la Chasse", *Passages pour la grande faune. De la conception à la gestion*, Actes du colloque de Beaune (10.4.1991), Strasbourg, CETE de l'Est, 1993 : 52-3.

- Meunier, F., Gauriat, C., Verheyden, C., Jouventin, P., "Végétation des dépendances vertes autoroutières : influences d'un mode de gestion extensif et du milieu traversé", *La Terre et la Vie*, 53, 1998 : 97-122.
- Micoud, A., "Vers un nouvel animal sauvage : le sauvage naturalisé vivant?", *Nature, Sciences et Sociétés*, 1 (3), 1993 : 202-10.
- 1993, *Passages pour la grande faune. De la conception à la gestion*, Actes du colloque de Beaune (10.4.1991), Atelier Central de l'Env. (éd.).
- Pelosse, V., "Construction de l'animal cynégétique. Mouflons et sangliers en Languedoc", *Études rurales*, janv.-juin, 129-130, 1993 : 73-82.
- Pelosse, V., Vourc'h, A., "Du bestiaire au paysage. (Ré)introduire des espèces animales", *Études rurales*, janv.-juin, 129-130, 1993 : 51-8.
- Project Vernsipping, Herpetofauna en verkeerswegen; een literatuurstudie, Min. des Transport, 1993, deel 24.
- Project Vernsipping, Mammal use of fauna passages on national road A1 at Oldenzaal, Min. des Transports, 1995, deel 20A.
- 1994, *Sécurité faune/trafics. Manuel pratique à l'usage des ingénieurs civils*, Départ. de Génie Civil. Labo. des voies de circulation (Lavoc).
- Trocmé, M., Magnin, B., Lebeau, R.P., "La reconstitution de corridors écologiques: une réponse au morcellement croissant des habitats", *Environnement*, 4, 1996 : 27-9.
- Reijnen, M.J.S., Veenbaas, G., Foppen, R.P.B., 1995, *Predicting the effects of motorway traffic on breeding bird populations*, Road and Hydraulic Engineering Division, Netherlands.
- 1988, *Réintroductions et renforcements de populations animales en France*, Actes du colloque de Saint Jean du Gard (6-8 déc. 1988), Min. de l'Env., *La Terre et la Vie*, 5, 1990.
- 1985, *Routes et Faune sauvage*, Actes du colloque de Strasbourg, Conseil de l'Europe, Min. de l'Équipement, 5-7 juin.
- Schaal, A., "Effets d'une autoroute sur les déplacements de cerfs (*Cervus elaphus*) en Haute-Marne, Nord-Est de la France", Actes du colloque intern. *Routes et faune sauvage*, de Strasbourg, Conseil de l'Europe, (5-7 juin 1985), Setra, 1987 : 173-82.
- Vassant, J., Brandt, S., Jullien, J.M., "Des sangliers encore plus sédentaires qu'il était imaginable de le croire", *Bulletin Mensuel ONC*, 165, fév., 1992 : 31-9.
- Vassant, J., Brandt, S., Jullien, J.M., "Influence du passage de l'autoroute A5 sur les populations cerf et sanglier du Massif d'Arc-en-Barrois", *Bulletin Mensuel ONC*, 183, oct, 1993 :15-25 ; 184, nov., 1993 : 24-33.
- Vignon, V., "Réhabilitation d'un passage pour la faune sous infrastructures jumelées (TGV et autroute) jusque là non utilisé par les ongulés sauvages", communication orale, colloque *Routes et Faune sauvage*, 30 sept- 2 oct. 1998.

Résumé

La construction de passages destinés à rétablir la libre circulation de la faune de part et d'autre d'une infrastructure ferroviaire ou autoroutière s'accompagne de pratiques de gestion et de protection. Nous examinerons l'incidence de ces traitements sur le statut symbolique des espèces concernées, au regard des catégories conceptuelles qui nous servent à penser nos rapports à la Nature.

A partir de l'abondante littérature scientifique, nous tenterons de questionner les raisons implicites légitimant la construction de ces aménagements voire les processus à l'œuvre dans la naturalisation de ces "artefacts".

Mots clés : passage à faune, aménagement du territoire, faune sauvage.